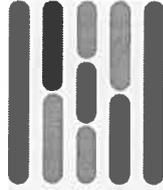


REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2025-12

OPAH – MODIFICATION DU REGLEMENT

Date de la séance : 24 février 2025  
Date de convocation : 18 février 2025  
Nombre de conseillers en exercice : 24  
Membres présents : 17  
Nombre de votants : 21

**Adopté à  
l'unanimité,**

Le vingt quatre février deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

**Présents :** Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, M. Francis BRONNAZ, M. Francis DAVOUST, Mme Isabelle AMEYE, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, M. Philippe DELAUNAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Alain LEROY.

**Absentes ayant donné pouvoir :** Mme Marie-Noëlle CHEVALIER pouvoir à M. Arnaud CHEUX, Mme Isabel COUDRAY pouvoir à Mme Isabelle AMEYE, Mme Hélène LEROY pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN, Mme Evelyne DUPONT pouvoir à Mme Anita LE MERRER.

**Absents excusés :** Mme Stéphanie CHEUX, M. Jean-Baptiste MARCHAND

**Absents :** Mme Katiana LEVAVASSEUR

**Secrétaires de séance :** Mme Caroline CHOPIN et M. Loïc CABOT

Par délibération n°DCM-2024-96, le conseil municipal a approuvé le règlement de l'OPAH.

Des modifications ont été apportées au règlement par SOLIHA et la commission d'urbanisme (projet en annexe) :

- Page 6 : Constitution des dossiers, on demande seulement 1 devis détaillé.
- Page 6 : Cumul des aides, correction du paragraphe.
- Page 8 : Subvention réservée pour 3 ans.
- Page 10 : Tableau, remplacement CCPN par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- ✓ D'approuver le règlement modifié de l'OPAH

Fait à LE NEUBOURG, le 24 février 2025.

Le Maire,  
Isabelle VAUQUELIN

La secrétaire,  
Caroline CHOPIN